# **Résumé de soumission**

|  |  |
| --- | --- |
| Presenter’s full name (title, name, surname) | Rachid ESSEDIKSecretary General of the Moroccan Evaluation AssociationRepresentative of North Africa on the AfrEA board of directors |
| Nationality | Moroccan |
| Gender | Male |
| Country of residence  | Maroc |
| Institutional affiliation | Moroccan Evaluation Association |
| Contact information including email and telephone | essedik@gmail.com+212661377144 |
| Title of the abstract | Evaluation of public policies in Morocco: from institutionalization to professionalizationEvaluation des politiques publiques au Maroc : de l’institutionnalisation à la professionnalisation  |
| Conference session  | **□ Stream A. Responsive National Evaluation Systems** □ Stream B. Inclusive National Evaluation Systems□ Stream C. Future Driven Systems and Approaches  |
| Name(s), title(s) and institutional affiliation(s) of all other authors/contributors (if applicable) |  |
| Preferred format:  | **□ Formal presentation (maximum 10 minutes)**□ Participation in a panel discussion where the experience can be shared□ Participation in an interactive session where the example can be shared, without a formal presentation□ Other (please specify) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  |
| I will need to apply for bursary support, if selected. | **□ Yes**□ No |
| Language to be used for presentation | □ English **□ French** □ Spanish □ Chinese |

**Abstract Text (max. 500 words)**

|  |
| --- |
| Dans le cadre de la transition socio-démographique et économique du Maroc, l'établissement d'un système efficace de suivi et d'évaluation des politiques publiques (EPP) est crucial pour moderniser la gestion publique et renforcer la gouvernance. Cet article explore les progrès réalisés et les défis rencontrés dans l'institutionnalisation des pratiques d'évaluation des politiques publiques au Maroc, particulièrement depuis la constitutionnalisation de l'EPP en 2011.Le Maroc se distingue par sa stabilité politique grâce à une monarchie constitutionnelle et des réformes politiques significatives, telles que l'adoption de la nouvelle constitution en 2011. Cette constitution a renforcé la séparation des pouvoirs, promu le rôle parlementaire et garanti les droits de l'homme, même si des défis subsistent, notamment en matière de droits des femmes et de régionalisation avancée.Sur le plan socio-démographique, le Maroc connaît une croissance rapide de la population et une urbanisation accrue, créant des défis dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi. Malgré les progrès dans la réduction de la mortalité infantile et l'augmentation du taux de scolarisation, l'accès aux soins de qualité reste limité dans les régions éloignées. L'évolution des structures familiales et les nouvelles aspirations des jeunes redéfinissent le tissu social et créent des opportunités pour moderniser l'économie.Économiquement, le Maroc possède une économie diversifiée avec des secteurs comme l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les infrastructures en expansion. Cependant, le chômage des jeunes et les inégalités économiques régionales demeurent préoccupants, nécessitant des actions pour un développement plus équitable.Avant 2011, la pratique de l'évaluation au Maroc était sporadique et principalement liée aux exigences des bailleurs de fonds. Les premières initiatives d'évaluation datent des années 1980, centrées sur les projets de développement dans le cadre de la coopération internationale. Le Programme National de Formation en Analyse et Gestion de Projets (PNAP), devenu le Centre National d'Évaluation des Programmes (CNEP), a été créé pour promouvoir l'évaluation dans le secteur public. Dans les années 2000, l'Instance Nationale de l'Évaluation (INE) a été créée pour coordonner et promouvoir l'évaluation des politiques publiques. En 2008, l'Association Marocaine de l'Évaluation (AME) a émergé, plaidant pour l'institutionnalisation de la fonction d'évaluation et renforçant les capacités des acteurs publics.L'adoption de la constitution de 2011 a marqué un tournant décisif, inscrivant l'EPP comme un pilier de la gouvernance. La constitution a conféré une reconnaissance institutionnelle à l'évaluation, en la mentionnant à plusieurs reprises. La loi organique des lois de finances de 2016, axée sur la gestion par résultats, et d'autres réformes législatives ont renforcé l'institutionnalisation de l'EPP.Le Maroc dispose d'une structure de gouvernance complexe avec divers acteurs impliqués dans l'EPP : le Parlement, responsable de l'évaluation des politiques publiques conformément à l'article 70 de la constitution ; le Ministère de l’Investissement, de la Convergence et de l’Évaluation des Politiques Publiques (MICEPP), créé en 2021 pour renforcer l'institutionnalisation de l'évaluation ; la Cour des Comptes, chargée du contrôle juridictionnel des dépenses publiques et de l'évaluation de programmes sur demande du chef de gouvernement ; l'Inspection Générale des Finances (IGF), qui évalue la gestion des finances publiques ; les Inspections Générales des Ministères, qui assurent le contrôle et l'évaluation des performances ministérielles ; le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), qui répond aux demandes du gouvernement et du parlement ; le Haut-Commissariat au Plan (HCP), principal fournisseur de données statistiques nationales ; et l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH), qui réalise des études et enquêtes sur le développement humain.Ma contribution abordera également les défis auxquels le Maroc est confronté dans la transition de l'institutionnalisation vers la professionnalisation de l'évaluation des politiques publiques. Malgré les avancées législatives et institutionnelles, le développement de compétences professionnelles en évaluation reste un défi majeur. La formation de professionnels qualifiés, l'établissement de lois, normes et de standards pour les pratiques évaluatives, ainsi que la création d'une culture de l'évaluation au sein des institutions publiques sont essentiels pour garantir la crédibilité et l'efficacité de l'EPP.  |